

MOTION RYTHMES SCOLAIRES

Alors qu'à l'instar de la grande majorité des municipalités de France, 94% des communes du département ont demandé un report à 2014 de la réforme des rythmes scolaires pour des raisons évidentes de manque d'information, de temps, de financement ou d'équité, il nous paraît nécessaire de rappeler nos réserves, nos inquiétudes, ou plus clairement notre refus d'une telle réforme.

Si un si grand nombre de communes et de conseils d'écoles demande, tout comme la FSU, le report, ce n'est ni, comme certains le prétendent, par manœuvre politicienne, ni par corporatisme, mais bien parce que tous ces partenaires de l'école souhaitent voir aboutir leurs exigences au service des enfants.

Nous continuons d'exiger :

- une concertation véritable et sincère entre les différents acteurs de l'école (parents, enseignants, élus locaux) et le ministère de l'éducation nationale;
- une refonte des programmes de l'école, sans laquelle une réforme du temps scolaire ne peut se mettre en place, les deux problématiques étant étroitement liées ;

Nous dénonçons :

- le flou régnant sur les contenus pour le hors temps scolaire et la formation des personnes en charge de ces temps d'accueil. D'autre part, la mise en place de cette réforme suppose a minima une organisation croisée des personnes disponibles venant d'associations ayant chacune des contraintes propres, ce qui demande du temps ;
- l'inéquité de traitement entre tous les élèves, tant en fonction de leur commune de résidence (ces dernières n'ayant pas toutes les mêmes moyens à consacrer), qu'à l'intérieur de ces mêmes communes, le caractère facultatif de ces soit-disant aménagements entraînant de fait une inégalité d'accessibilité à la transmission des connaissances et des savoir-faire.
- la nouvelle gestion du temps laissée à l'arbitrage des collectivités locales qui peut aboutir à un coût pour les familles. La gratuité pour les parents doit rester le cadre obligatoire fixé par l'administration à tout dispositif périscolaire.
- la question des temps de transport, qui, dans notre département rural, se pose en terme de temps comme de coût : toute nouvelle organisation nécessite soit un temps hors domicile plus long, soit une organisation des transports scolaires. Sans parler des élèves de CLIS, d'ULIS, de SEGPA dont l'éloignement des lieux d'enseignement est déjà en soi une charge supplémentaire et donnera lieu à un énorme casse-tête dans la programmation des transports.

Nous sommes pour une réforme de l'école dans son ensemble (temps, rythmes programmes sans exclusive) mais nous demandons une véritable concertation et non un simulacre, peu à même de donner un véritable élan à notre école, qui pourtant le mérite.

Nous le soulignons : la création de l'école publique à la fin du XIXème siècle s'est accompagnée d'une volonté ferme d'égalité en terme d'accès à un enseignement de qualité pour tous les élèves sur tout le territoire. De l'aveu même d'élus locaux de notre département, on s'attend à ce que certains enfants ne puissent s'inscrire dans ce dispositif. Comment peut-on supporter l'idée que chaque enfant de notre département ne puisse accéder à un enseignement et des services de qualité équivalents à son voisin ?